

Le casque colonial

La France ne disposait pas de colonies de peuplement comme l'Angleterre. Mais elle dominait, à la veille du deuxième conflit mondial, le deuxième ensemble de territoires coloniaux, essentiellement en Afrique Occidentale et Equatoriale et en Indochine. Territoires de climat tropical justifiant pour les résidents européens, fonctionnaires, exploitants agricoles ou industriels, le port du classique chapeau colonial.

La fabrication du casque colonial réclame pratiquement le même outillage que le travail du feutre. L'entreprise rambolitaine reçoit les feuilles de liège qui seront entreposées dans la cave pour acquérir l'humidité nécessaire à la mise en forme. Puis le casque sera porté à l'atelier de la pédale pour être placé sur sa forme. Il est ensuite monté dans l'atelier principal, à l'étage du bâtiment Dubuc où il prend essentiellement la place du chapeau de paille réduit à la pièce voisine. Le casque est garni d'une coiffe intérieure, d'un galon extérieur en tissu plissé et de petits rivets destinés à l'aération de la coiffure.